







BILAN DU FESTIVAL PRÉSENCES - 2 AU 7 FÉVRIER 2021

31ème ÉDITION

Une édition singulière qui réaffirme l'engagement de la direction de la Musique et de la Création en faveur de la création musicale au moment où Radio France renforce son dispositif de soutien aux compositeurs, aux artistes et à la diversité musicale.



Cette édition de **Présences** a été un formidable succès. Si elle s'est déroulée en l'absence de public pour cause d'une pandémie qui ne désarme pas, elle a été un moment fort, consacrée à **Pascal Dusapin**, figure majeure de la musique d'aujourd'hui qui a drainé autour de lui une programmation largement ouverte aux jeunes compositeurs et compositrices.

Alors que les salles de concert de la Maison de la radio et de la musique sont fermées, le festival a eu lieu sans public mais non pas sans auditeurs. Tous les concerts ont été enregistrés par **Radio France** et diffusés soit en direct soit en différé sur **France Musique** et disponibles à la réécoute sur **francemusique.fr**. Les équipes de France Musique ont offert à l'ensemble de nos propositions une exposition maximale.

Présences est depuis 2017 revenu à des monographies d'artistes - Kaija Saariaho, Thierry Escaich, Wolfgang Rihm, George Benjamin et cette année Pascal Dusapin. Chacun de ces portraits permet d'éditorialiser une trajectoire qui va des œuvres de jeunesse jusqu'aux compositions les plus récentes et dessine, par le jeu d'affinités électives des autres compositeurs invités, un paysage où maîtres confirmés côtoient talents émergents.

Cette année, ce sont 11 concerts, 25 compositeurs, 47 œuvres dont 19 de Pascal Dusapin, 19 commandes Radio France, 21 créations mondiales et 1 création française. Cette édition a été dédiée à Claude Samuel (1931-2020), fondateur du festival en 1991.

Outre Pascal Dusapin, on citera parmi les compositeurs programmés cette année : Benjamin Attahir, Jean Barraqué, Amy Crankshaw, Benjamin De La Fuente, Bernard Foccroulle, Jonathan Harvey, Betsy Jolas, Bruno Mantovani, Paul Méfano, Enno Poppe, Olga Rayeva, Kaija Saariaho, Valerio Sannicandro, Nina Šenk, Samuel Sighicelli, Ana Sokolović, Tyshawn Sorey, Mauricio Sotelo, Diana Syrse, Éric Tanguy, Mikel Urquiza, Agata Zubel...

Aux côtés des quatre formations musicales permanentes, l'Auditorium et le Studio 104 de Radio France ont accueilli des ensembles tels qu'Accroche Note, Cairn, Court-

Circuit, 2e2m, l'Intercontemporain, L'Instant Donné, le Quatuor Diotima, Caravaggio ainsi que l'INA-grm, et des artistes tels Martin Adámek, Marc Coppey, Catherine Cournot, Florence Darel, Isabelle Druet, Paul Gay, Célestin Guérin, Thomas Jolly, Victor Julien-Laferrière, Hae-Sun Kang, Olivier Latry, Anne Le Bozec, Jean-Frédéric Neuburger, Franck Ollu, Jean-Guihen Queyras, Javier Rossetto, Christa Schönfeldinger, Marion Tassou, Rodolphe Théry, Vanessa Wagner, Sonia Wieder-Atherton, Benoit Meudic à l'informatique musical et les chefs d'orchestre Alain Altinoglu, Guillaume Bourgogne, Léo Margue, Kristiina Poska, Pascal Rophé, Elena Schwarz.

En raison du renforcement du protocole sanitaire, les œuvres de très grandes dimensions et celles qui mobilisaient le Chœur et la Maîtrise de Radio France ont dû être déprogrammées, ainsi *Disputatio* de Pascal Dusapin, *Jonchaies* de lannis Xenakis, *Autres chants* de Betsy Jolas, *Horloge, Tais-toi!* de Kaija Saariaho.

Si la forme du festival permet à Radio France d'accentuer la visibilité de son engagement en matière de création musicale, cette mission est tenue tout au long de la saison en étroite collaboration avec les formations musicales de la maison (Orchestre National de France, Orchestre Philharmonique de Radio France, Maîtrise et Chœur de Radio France) sans oublier les enregistrements de *Création mondiale* diffusés sur France Musique.

Cette année, une **exposition numérique** est venue compléter le dispositif du festival. Elle est encore accessible à l'adresse suivante :

https://radiofrance-exquisepresences.com/

L'idée de départ est simple : commander à une quinzaine de compositeurs à l'affiche de l'édition 2021 du festival un fragment de partition pour clarinette seule. Le début, la fin ainsi que l'armure ont été commandées à Pascal Dusapin, chacun des compositeurs, à tour de rôle, s'appuyant sur les dernières notes du fragment précédent pour écrire sa partie. L'ordre retenu est celui-ci : Pascal Dusapin, Amy Crankshaw, Benjamin Attahir, Benjamin de La Fuente, Éric Tanguy, Ana Sokolovic, Bruno Mantovani, Betsy Jolas, Bernard Foccroulle, Diana Syrse, Simon Sighicelli, Nina Šenk, Pascal Dusapin. L'oeuvre dans son intégralité enregistrée par le clarinettiste Armand Angster est accessible sur le site exquisepresences et en replay sur francemusique.fr.

La direction de la Musique et de la Création de Radio France tient à remercier la Sacem pour le soutien apporté à cette édition du festival Présences.

La 32ème édition du festival sera consacrée à l'œuvre de Tristan Murail.

Les engagements de Radio France en faveur de la création musicale :

- 1/ Radio France double son budget de commandes.
- 2/ Radio France relance de grands projets symphoniques de niveau international en s'associant avec de grandes institutions et avec les orchestres de l'UER.
- 3/ Radio France continue de soutenir la scène française et l'émergence d'artistes français
- 4/ En ce domaine comme partout, Radio France est engagé pour renforcer la parité.
- 5/ Radio France promeut toujours plus la diversité des écritures et l'ouverture des esthétiques.
- 6/ Une démarche transparente et collective au sein de la filière.

Retrouvez tous les concerts de Radio France sur **France Musique** et **francemusique.fr**



Pôle de relations médias / Direction de la Musique et de la Création de Radio France

François Arveiller / francois.arveiller@radiofrance.com / 01 56 40 19 77

Marianne Devilleger / marianne.devilleger@radiofrance.com / 01 56 40 18 87

Laura Jachymiak / laura.jachymiak@radiofrance.com / 01 56 40 36 15

radiofrance concerts MAISONDELARADIO.FR







Cliquez ici pour exercer votre droit de retrait Cliquez ici pour exercer votre droit de portabilité Cliquez ici pour exercer votre droit de rectification